

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

> En formation initiale

L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit ou équivalent. Il est également subordonné à de solides connaissances en droit public (droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, droit public des affaires, droits et libertés fondamentaux, théorie générale de l'État...).

> En formation continue

Contactez le Service de Formation continue pour toute demande de V.A.P. :

21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg
03 68 85 49 20
sfc-contact@unistra.fr

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) **entre le 15 mai et le 12 juin 2016.**

L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier au cours du mois de juin. Publication de la liste des admis la première quinzaine du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

Service des masters
Sandra GODEL
03 68 85 82 90
sandra.godel@unistra.fr

Université de Strasbourg
Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
1 place d'Athènes B.P. 66
67045 Strasbourg cedex

2016 - 2017

Master 2 DROIT

> Mention

Droit Public

> Spécialité

MARCHÉS ET TRAVAUX PUBLICS



<http://droit.unistra.fr/>



◆ PRESENTATION

La spécialité marchés et travaux publics est une formation à visée professionnelle.

Elle a pour objectif de former des étudiants qui puissent être immédiatement opérationnels dans un domaine du droit public qui est actuellement l'un des plus dynamiques, à savoir le droit des contrats et de la commande publique.

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs spécialisés dans ce domaine, ainsi que de nombreux professionnels du secteur (juristes, avocats, magistrats, responsables de la commande publique dans des collectivités territoriales, professionnels du bâtiment et des travaux publics).

Cette formation vise à renforcer les connaissances des étudiants dans le domaine de la réglementation de la commande publique (réglementation communautaire, marchés publics, délégations de services publics, contrats de partenariat, montages complexes (BEA, BEH, AOT...) et de développer leur capacité à l'appliquer dans un cadre opérationnel d'ingénierie contractuelle.

◆ DEBOUCHES

Cette spécialité vise à former des juristes spécialisés en contrats et marchés publics, employables par des collectivités territoriales, établissements publics locaux, hôpitaux, entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics, cabinets d'avocat, offices publics HLM et OPAC.

◆ RESPONSABLE DE LA FORMATION

Willy ZIMMER

Professeur des Universités.

◆ CALENDRIER

Les enseignements du premier semestre débutent à la fin du mois de septembre et s'achèvent à la mi-mars.

Le stage de deux à trois mois a lieu d'avril à juin.

Des examens ont lieu en mars et en juin.

◆ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE F Relations contractuelles publiques (12 ECTS)

- Montages contractuels complexes (40h)
- Exécution des marchés publics (20h)
- Gestion des services publics (15h)
- Interventions de professionnels (30h)

UE 1 Droit administratif (6 ECTS)

- Droit administratif (20h)

UE 2 Gestion des contentieux (9 ECTS)

- Contentieux contractuels (30h)
- Responsabilité des constructeurs (30h)

UE 4 Langue (3 ECTS)

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 3 Droit administratif approfondi (15 ECTS)

- Gestion des propriétés publiques (15h)
- Droit de l'urbanisme (30h)
- Droit du domaine public (15h)

UE Stage (15 ECTS)